

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 13/10/2020 Dossier complet le : 13/10/2020 N° d'enregistrement : 2020-0419

1. Intitulé du projet

Défichement Préalable à la réalisation d'un programme
hotelier réservé aux séniors de 80 logements.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SARL SILVER ANTILLES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Philippe HOREAU - Gérant

RCS / SIRET 87790828500019 Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a	Défichement soumis à autorisation et compris entre 0,5 et 25 ha
41 a	Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une Résidence Hotelière Séniors.
Le projet est situé sur la parcelle E 1644 en cours d'enregistrement, et détachée de la parcelle E 217 en partie occupée par la résidence Tourne Hotel.
80 logements répartis sur une surface planche de 3896 m². Il s'agit de 6 petits bâtiments (R+2) composés de logements tout PIR de type F1 et F2. Une salle de séminaire est également prévue, un parking extérieur et non couvert pourra accueillir 84 places de stationnement. La reconstitution du paysage qui est également envisagée avec une moyenne de 80% des arbres qui seront replantés. L'assainissement se fera par STEP, la voie desservira l'intégralité des espaces. Construction selon la norme E+C- Antilles → Energie positive réduction de carbone

4.2 Objectifs du projet

Définir pour réaliser un programme hôtelier seniors de 80 logements, sur la même parcelle déjà occupée en partie par la Résidence Marine - Hôtel au Diamant.

Il existe une synergie entre les deux Résidences puisque la Résidence Seniors à construire, utilisera les infrastructures de service du Marine - Hôtel (la piscine, la restauration, le spa, l'appartement...). Cette mutualisation des moyens permet de réduire l'impact de l'activité touristique en terme de construction et d'exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- ① - Défrichage (incluant la valorisation des déchets verts)
- ② - Terrassement
- ③ - Viabilisation
- ④ - Construction
- ⑤ - Assainissement par une step, qui sera bien dimensionnée étant donné l'activité envisagée. La ~~step~~ step sera également régulièrement entretenue.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'un hôtel réservé aux seniors, en partenariat avec le Marine - Hôtel, hôtel existant depuis 31 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- le défrichement
- l'examen au cas par cas
- le Permis ~~de~~ construction

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Parcelle E 217	22 357 m ²
- Défrichement partiel correspondant à la parcelle E 1644 détachée de la E 217 et en cours d'enregistrement	9398 m ²
- Surface planchée du projet	3896 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelle E 217
La cheux - 97223
Le Diamant

Coordonnées géographiques¹

Long. 61° 00' 48" W Lat. 14° 28' 47" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : coin SO

Long. 61° 00' 51,57" W Lat. 14° 28' 35,49" N

Point d'arrivée : coin NE

Long. 61° 00' 44,53" W Lat. 14° 28' 41,99" N

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune littorale du Diamant - Parcelle E 217 en partie située dans la zone des 50 pas géométriques, mais en dehors de l'espace remarquable du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNRN
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRN approuvé le 15/11/2013 - E217 située en zone jaune pour la partie à construire, (orange, bleu et rouge sur le littoral non concerné par le projet) de la carte réglementaire.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets verts et produits de débardages qui seront diversifiés en déchamps contrôlée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

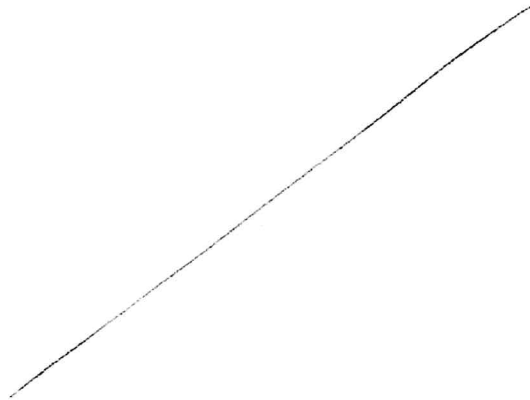
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRU approuvé le 15/11/13 E 217 située en zone jaune pour la partie à construire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le respect
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	de la réglementation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le respect de la réglementation.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

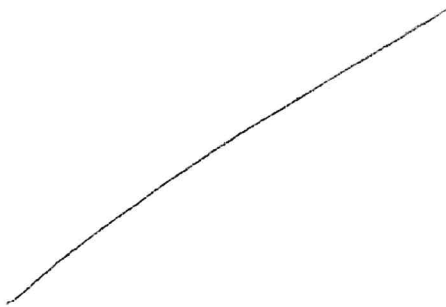
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :



6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :



6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Réduire : station d'épuration, maintien des espaces verts, pose de panneaux photovoltaïques, espaces de stationnement en Overgreen.

Compensé : nous nous engageons à replanter 80 l' de la végétation ayant été défrichée.

Nous sommes pilotes aux antilles de la norme E+C-
Energie positive et réduction de carbone

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

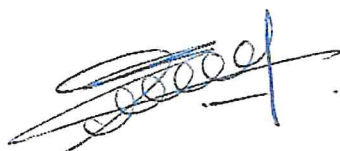
Objet
<ul style="list-style-type: none">- Notice explicative PC u du permis de construire- plan de masse, plan de coupe- photos- Document d'arpentage

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Diamant le 15 Septembre 2020

Signature



PC4

DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

COMMUNE DU DIAMANT

Lieu dit LA CHERRY

Parcelle E 1644 projet et E 1643 accès du projet

OPERATION LES ANTILLAGES

Projet d'une résidence hôtelière sénior de 80 logements

Et de locaux de services .et une salle de conférence



NOTICE DE PRESENTATION

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX

IDENTIFICATION DU PROJET

Désignation : réalisation d'une résidence hôtelière sénior de 80 logements et des locaux de services.

Adresse : La Cherry 97223 Le Diamant.

Maitre d'ouvrage : SILVER ANTILLES , Centre d'affaire Sainte Marthe Center 97118 Saint Francois.

2 TERRAIN ET ENVIRONNEMENT

Le terrain de l'opération se trouve au lieu dit la Cherry sur la Commune du Diamant , sur une parcelle détachée du Marine Hotel identifiée au cadastre sous le numéro E 1644 d'une surface de 9398 m² ou le projet sera construit et la E 1643 de 2134 m² qui permet l'accès et le bouclage des voiries du projet par les accès actuels du Marinotel.

Le terrain est actuellement un parc en friche , partiellement arboré, les plantations qui ne pourront être maintenues seront remplacées dans le projet. Il a une légère pente Nord Sud de moins de 10%.

3 LE PROJET

Le terrain se situait en zone NAUT du PLU , actuellement la commune du Diamant est sous le régime du RNU. Ce terrain est dans l'enceinte de l'hotel existant et est mitoyen à d'autres terrains construits , il est donc dans une zone urbanisée.

Pour conserver une volumétrie semblable aux constructions environnantes, et fondre les bâtiments dans la végétation il a été choisi de faire 6 blocs de 15 logements maximum et de 3 niveaux (R+2) .

Les abords des logements seront paysagés, les parkings seront bordés d'arbres, les espaces verts seront engazonnés et plantés.

Le terrain sera cloturé , et un portail avec un local pour gardien marquera l'entrée , depuis la voie d'accès communale au nord.

La voirie du projet sera bouclée au sud sur les voies du Marine Hotel permettant ainsi aux véhicules de service et de secours de rentrer et sortir sans avoir de demi-tour à faire.

Les stationnements privés sont aériens avec un ratio de places handicapées. Le nombre de places de parking correspond au nombre nécessaire pour une résidence hôtelière sénior.

Pour la qualité environnementale et le développement durable les bâtiments seront aux normes E+C- , les toitures sont isolées et les couleurs claires des façades et des toitures contribueront au confort thermique des occupants .

Les panneaux des chauffe eaux et les panneaux photovoltaïques minimiseront les besoins en apport énergétiques extérieurs, pour atteindre les objectifs E+C-.

Ces logements étant dédiés à des personnes Sénior , tous les logements , services , accueils et commodités seront aux normes Handicapées, dans chaque bloc les appartements sont desservis par des ascenseurs , des coursives et des escaliers aux normes Handicapés. Les circulations extérieures depuis les parkings en général et ceux affectés aux handicapés jusqu'aux dessertes des appartements sont aux normes handicapés.

Pour les parties recevant du public , à savoir, l'accueil dans le Bloc 3 et la salle de conférence de 120 places et la salle de réception de 120 places dans le Bloc 5 tout ce situe à Rez de chaussée et sont aux normes Handicapées tant au niveau de l'accès que du fonctionnement.

~~PHILIPPE LAURENT
Architecte S.N.S.A.I.S.
Strasbourg -
97230 LE FRANCOIS
GSM : 07 80 72 33 19
Mail : philip@lefrancois.com
RCS : 501 147 745~~

Commune :
DIAMANT (206)

N° d'ordre du document d'arpentage : 1502 Z
Document vérifié et numéroté le 13/06/2019
A Fort de France
Par Marc DEBAY
Inspecteur du Cadastre
Signé

Cachet du service d'origine :

SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances
Route de Cluny SCHOELCHER
BP 605
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
Téléphone : 0596595576
Fax : 0596597136
cdif.fort-de-france@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____.
Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
A _____, le _____

Section : E
Feuille(s) : 000 E 01
Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980
Echelle d'origine : 1/5000
Echelle d'édition : 1/1500
Date de l'édition : 13/06/2019
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage dressé
Par COUVREUR (2)
Réf. : E166-217
Le 11/06/2019

PC 1 bis

- (1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)



en vert surface 4926 m² à défricher
emprise des bâtiments et vrt à const
moins bâtiment existant en blanc





Département :
MARTINIQUE

Commune :
DIAMANT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97281
97281 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 - fax 0596597138
cdfi.fort-de-france@dgifp.finances.gouv.fr

Section : E
Feuille : 000 E 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/09/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr







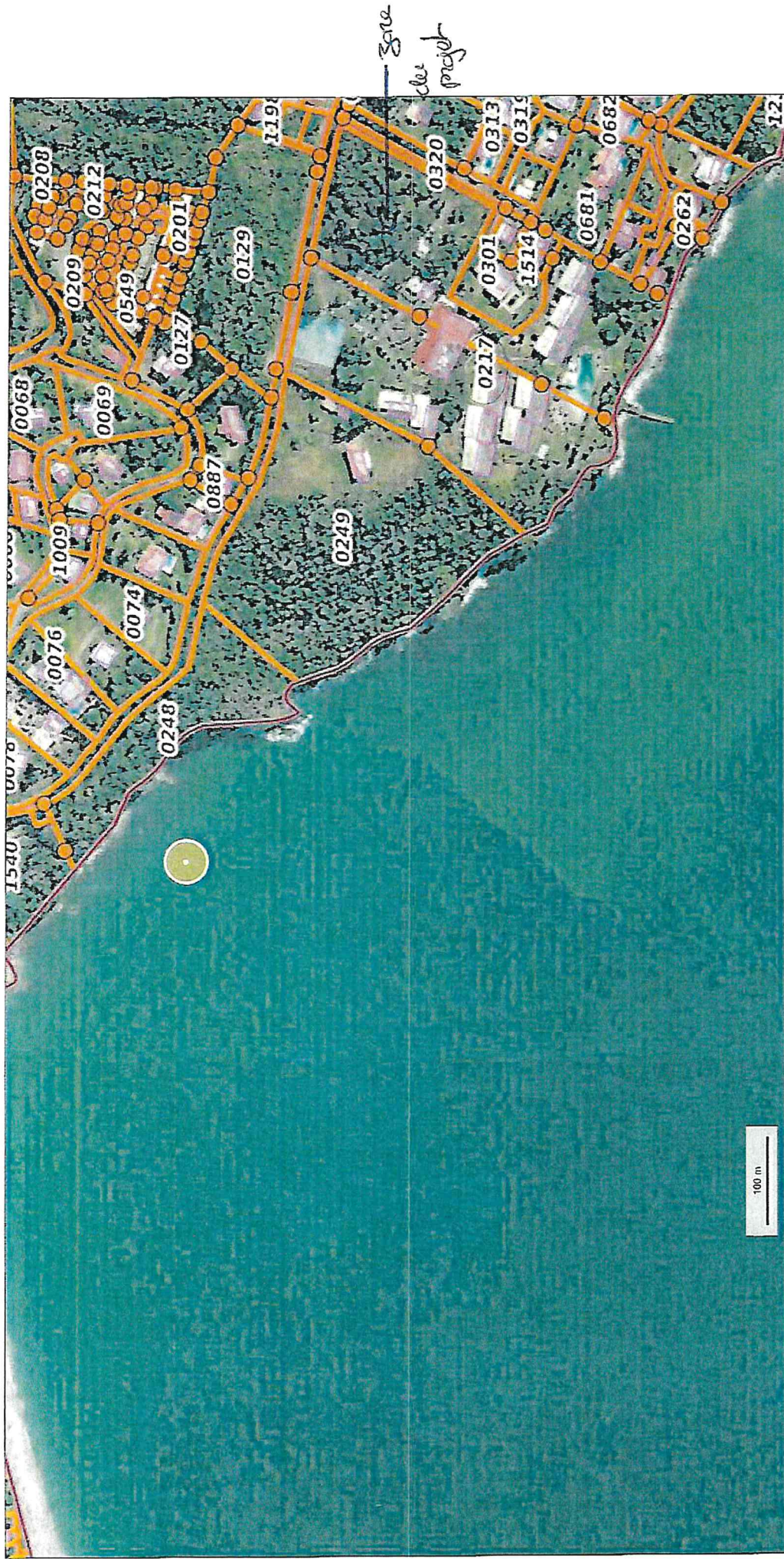
Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : DIAMANT
(972).

Références de la parcelle 000 E 217

Référence cadastrale de la parcelle	000 E 217
Contenance cadastrale	22 357 mètres carrés
Adresse	LA CHERY 97223 DIAMANT

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

Informations sur la feuille éditée par internet le 11/09/2020(fuseau horaire de Paris)



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/

Longitude : 61° 00' 48" W
Latitude : 14° 28' 34" N

Localisation et détails des aléas au point indiqué

Commune de Le Diamant
Parcelle E217

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 15/11/2013

C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).

Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée uniquement au point indiqué (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage réglementaire	Aléas			
	Application de prescriptions particulières	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain
Faïlle		Érosion	Submersion décennale	Submersion centennale
Tsunami		Houle	Volcanisme	

<p>Aléa Inondation</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen spécifique Moyen Fort Majeur Aléa Diminué Aléa Augmenté 	<p>Aléa Séisme</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fort
<p>Aléa Mouvement de terrain</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible à nul Moyen Fort Majeur Non étudié 	<p>Aléa Liqéfaction</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nul à faible Moyen Fort
<p>Aléa Faïlle</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Non active Supposée Active Reconnue Active 	<p>Aléa Érosion</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fort Majeur
<p>Aléa Submersion décennale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen Fort 	<p>Aléa Submersion centennale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen Fort

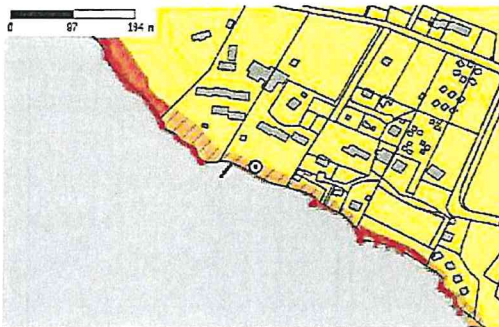
Localisation et détails des aléas au point indiqué

Commune de Le Diamant
Parcelle E217

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 15/11/2013

C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).

Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée uniquement au point indiqué (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage réglementaire	Aléas			
Application de prescriptions et réalisation d'une étude de risque	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain	Liquéfaction
	Faïlle	Érosion	Submersion décennale	Submersion centennale
	Tsunami	Houle	Volcanisme	

<p>Aléa Inondation</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen spécifique Moyen Fort Majeur Aléa Drenné Aléa Augmenté 	<p>Aléa Séisme</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fort
<p>Aléa Mouvement de terrain</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible à nul Moyen Fort Majeur Non étudié 	<p>Aléa Liqéfaction</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nul à faible Moyen Fort
<p>Aléa Faïlle</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Non active Susposée Active Reconnue Active 	<p>Aléa Érosion</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fort Majeur
<p>Aléa Submersion décennale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen Fort 	<p>Aléa Submersion centennale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen Fort

Pièce 7

